

Souscription municipale

\$1,000.00 POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS
DE L'ONTARIO

La ville de Montréal, la métropole commerciale du Canada, a réalisé l'importance de la lutte qui se poursuit actuellement dans l'Ontario. Tous les échevins à l'exception d'un seul qui est juif, ont approuvé la suggestion faite par un des leurs à l'effet de prélever sur le budget municipal pour venir en aide aux Canadiens-français persécutés dans l'Ontario. Les Commissaires se sont joints à eux et la Législature provinciale sera appelée à ratifier la décision des représentants de tous les citoyens de cette ville.

Québec, capitale de la province et centre intellectuel du Canada-français, n'a pas hésité un instant. Elle aussi a voté \$1,000.00 pour venir en aide aux nôtres qui luttent si péniblement et si courageusement pour la défense de la langue française dans la province d'Ontario.

La loi ne permet pas ces souscriptions sans l'autorisation du Parlement provincial; mais avec cette autorisation, toutes les municipalités de la Province, peuvent souscrire un montant proportionné à leurs ressources.

Montréal et Québec ont donné l'exemple comme il convenait; aux autres maintenant jusqu'aux plus petites municipalités de faire leur devoir. L'appel va se faire, tous sont au poste. Montréal et Québec ont déjà répondu. Les Trois Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Lévis, Montmagny, Fraserville, Rimouski, Chicoutimi, et toutes les autres, secondant leur effort, défileront à la suite devant nos législateurs enthousiasmés. Allons, Messieurs les Maires et les Conseillers municipaux, à l'œuvre! Qui sera le premier de vous à répondre à l'appel de vos frères persécutés?

Le contrôle des vaches laitières et la vente du bétail de race pure par la société des éleveurs de Québec

La Société des Éleveurs d'animaux de races pures poursuit une noble entreprise par l'organisation des ventes telles que faites à Montréal, le 13 octobre, et à Québec, le 20 octobre, 1915.

L'honorable Ministre de l'Agriculture de Québec, contribue beaucoup au succès de ces ventes en favorisant de termes faciles, les acheteurs par l'intermédiaire des Cercles Agricoles. Nos cultivateurs donnent de plus en plus d'attention à ces ventes, parce qu'ils réalisent l'importance d'améliorer le troupeau et je considère ceci le résultat direct du service du Contrôle.

La vente du bétail Ayrshire, Canadien et Holstein a été un véritable succès principalement à Québec où il s'est vendu à des prix élevés.

Monsieur Côté en charge du Contrôle dans Montmagny, était là avec un groupe de cultivateurs renseignés, désireux de se procurer les meilleurs animaux possibles en

vue d'améliorer leurs troupeaux. Le Contrôle leur en a démontré les avantages. Ils ont acheté 11 têtes de bétail "Bovin" sur 53 vendus. Ceci prouve d'une manière évidente le Contrôle est un facteur puissant, une forte poussée vers le progrès et l'amélioration des troupeaux. Avant longtemps nous en verrons d'excellents dans le comté de Montmagny.

La Société des Éleveurs et le Contrôle pourraient s'entr'aider mutuellement. Les Éleveurs devraient tous contrôler le rendement de leurs vaches, afin d'être en position de renseigner l'acheteur, et pouvoir vendre à des prix plus ou moins élevés, suivant les qualités individuelles.

Le service du Contrôle se fait généralement gratuitement d'ordinaire par le Département d'Agriculture d'Ottawa, sous la surveillance de Monsieur Ruddick, commissaire de l'Industrie Laitière.

La Société des Éleveurs agirait sagement en invitant ses membres à faire le contrôle, et en achetant de préférence chez les Contrôleurs autant que possible les animaux qu'elle a besoin pour ses ventes.

La Société des Éleveurs atteindrait plus sûrement son but, c'est-à-dire, l'amélioration des troupeaux laitiers de la province de Québec dont elle est déjà un puissant facteur.

J.-B.-E. TRUDEL,
Surintendant du Cont. Laitier de Q.

INDUSTRIE DU BOIS AU CANADA

LEUR CONTINUATION NE PEUT ÊTRE
ASSURÉE SANS AUTRE RECRUS

Dans une récente allocution devant la Commission de la Conservation à Ottawa, M. H.-H. MacMillan a fait ressortir l'importance de l'industrie du bois au Canada. M. MacMillan est chef du Service Forestier de la Colombie-Britannique. Il vient d'être nommé temporairement Commissaire du Commerce du Canada pour l'Australie et autres pays. Son opinion mérite, en conséquence, d'arrêter l'attention de tous les Canadiens bien pensants.

M. MacMillan a démontré péremptoirement que les industries du bois d'œuvre ne sauraient se perpétuer, à moins qu'on ne puisse assurer le recrutement du bois; conséquemment, la sylviculture s'impose comme mesure économique. Chaque section du peuple Canadien y est intéressée. On peut dire, d'une façon plus ou moins approximative, que la proportion de la terre impropre à l'agriculture au Canada, au sud du 60° parallèle, est: en Nouvelle-Écosse, 81 pour cent; au Nouveau-Brunswick, 72 pour cent; dans Québec, 76 pour cent; dans l'Ontario, 64; sur les terres du Dominion, 51 pour cent; en Colombie-Britannique, 85 pour cent.

Quelques-uns de ces gouvernements ont déjà établi des services forestiers; nul ne peut se passer d'un tel service sous une forme quelconque, s'il a charge de protection et de l'administration des terres à bois et de celles qui sont impropre à l'agriculture. On devrait étudier de telles terres, afin que les mesures

protectives et administratives adoptées soient décidées grâce à la pleine connaissance de la valeur des produits que l'on est en droit d'attendre de la terre. En ce faisant, on éviterait des dépenses d'argent sur une terre inaccessible et improductive, pour ne mettre en rapport que celles dont la qualité et la situation assureront des récoltes profitables. Chaque province possède une immense superficie de terre boisée. La situation relative à la croissance et aux dangers d'incendie et d'utilisation est si variable que l'on ne peut raisonnablement adopter des méthodes irréfléchies. Le service forestier devra se composer d'hommes qualifiés, avec liberté d'étudier chacun de ces problèmes, afin de prévenir des pertes dans les revenus, et d'appliquer à chaque section du pays les méthodes les plus pratiques et économiques possible. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore établi de base réellement adéquate pour arriver à la solution de tous les problèmes. On manque partout d'organisation libéralement subventionnée. Celles-ci s'impose, afin que l'on puisse protéger les immenses étendues recouvertes d'une forêt naissante, mais dépourvues de protection.

C. L.

Possibilités de l'élevage du porc dans la province de Québec

Messieurs les Curés,

Je vous adresse la présente, car je crois que l'élevage du porc est très important pour les cultivateurs de la province de Québec, et je sais que tout ce qui est de nature à augmenter la prospérité des cultivateurs vous intéresse vivement.

La pratique de l'élevage du porc d'une manière rémunératrice m'a grandement occupé en ces trois ou quatre dernières années, et tout ce qui se rapporte à la province de Québec sur ce sujet, a soigneusement été étudié.

Les recherches que j'ai faites m'ont convaincu que l'élevage du porc, fait d'une façon rationnelle, offre de grands avantages aux cultivateurs de Québec, pourvu toutefois, qu'on fasse cet élevage suivant un mode qui permettra d'obtenir les meilleurs prix.

Dans ce but, voici trois principes fondamentaux que l'éleveur doit connaître et observer:

1° D'abord, s'assurer si la race de porc qu'il possède répond au besoin du marché;

2° Nourrir le troupeau suivant les règles de l'économie, et de manière à ce qu'il soit prêt à être vendu au moment le plus favorable;

3° L'engraissement doit être fait à point, c'est-à-dire, que les porcs prêts pour la boucherie doivent présenter les conditions essentielles pour qu'après avoir été transformés en bacon, cette marchandise commande le plus haut prix.

Je dois dire que mon Département a travaillé fermement à la diffusion de ces principes depuis quelque temps, et je suis très heureux d'ajouter que nous obtenons un plein succès. Ceci nous encourage à travailler plus énergiquement encore dans cette voie. En effet, j'entreprends maintenant une nouvelle campagne en faveur de l'éle-